

Réemploi, écoconception, innovation : Adelpe recherche ses futurs lauréats pour la 7^e édition du concours Millésime !

Le concours national dédié aux acteurs de la filière vins, spiritueux, bières et cidres

Depuis son lancement en 2020, le concours Millésime s'impose comme un rendez-vous incontournable pour accompagner la transition écologique des filières vins, spiritueux, bières et cidres. Le concours de l'emballage d'Adelpe compte aujourd'hui plus de 200 projets étudiés, 19 lauréats récompensés partout sur le territoire et près de 200 000 € versés aux initiatives les plus vertueuses du secteur. Pour sa 7^e édition, ce concours national poursuit son format itinérant : après Bordeaux en 2025, c'est dans la vallée du Rhône que se déroulera la cérémonie de remise des prix, le 2 juillet au cœur d'Avignon, en partenariat avec le Syndicat général des vignerons des Côtes du Rhône, qui remettra aussi le prix "Coup de cœur". Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des acteurs de la filière, partout en France, jusqu'au 6 avril 2026.

Trois catégories et 60 000 € pour transformer les emballages de six lauréats

Le concours **Millésime** repose sur trois axes complémentaires - **Réemploi, Écoconception et Innovation** - pour transformer durablement la filière, en réponse aux objectifs fixés par la **loi AGEC** : **10 % d'emballages réemployés d'ici 2027 et 15 % de réduction globale d'ici 2030**.

Cette année encore, **18 projets finalistes** seront sélectionnés par un **jury d'experts** (60 % de la note finale), avant d'être départagés par le **vote du public** (40 %).

À la clé, **60 000 € redistribués**, avec :

- **5 prix de 10 000 €** attribués dans les trois catégories (*afin de garantir une évaluation équitable, les projets sont examinés selon la taille des structures, avec deux catégories distinctes : moins de 10 salariés et plus de 10 salariés*)
- et un **6^e Prix "Coup de cœur" régional**, décerné par **Adelpe, le Syndicat général des vignerons des Côtes du Rhône et l'ambassadrice du concours Margot Ducancel**, pour mettre en lumière une initiative locale.

Qui	peut	participer	?
-----	------	------------	---

Le concours Millésime s'adresse à l'ensemble des **vignerons, coopératives, négociants, start-ups, fabricants et producteurs de vins, spiritueux, bières et cidres, partout en France** :

- **Catégories Réemploi et Écoconception** : réservées aux **adhérents Adelpe**,
- **Catégorie Innovation** : ouverte à **tous les porteurs de projet**, adhérents ou non, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **6 avril 2026**. Pour participer, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de Millésime : <https://millesime.adelpe.fr/candidater/>

Un concours national avec une cérémonie de remise de prix au cœur des régions viticoles



Ouvert à l'ensemble des acteurs de la filière partout en France, le concours Millésime adopte cette année encore un format inédit : une **cérémonie de remise des prix itinérante**, organisée chaque année dans une grande région viticole. Après le **Bordelais en 2025**, c'est désormais la **vallée du Rhône** qui accueillera l'événement le **2 juillet à Avignon**, en partenariat avec le **Syndicat général des vignerons des Côtes du Rhône**.

Cette délocalisation fait sens : avec plus de **63 000 hectares de vignes** et près de **7 000 exploitations viticoles¹**, la vallée du Rhône est un territoire où l'innovation environnementale s'inscrit dans le respect d'un patrimoine viticole fort. Signataire d'un **contrat collectif avec Adelphe depuis 2023 pour faciliter la mise en conformité de ses adhérents avec le code de l'environnement**, le Syndicat poursuit ainsi son engagement dans la réduction de leur empreinte carbone sur son territoire.

Margot Ducancel, ambassadrice pétillante pour la 2^e année consécutive

Créatrice du club Rouge aux Lèvres, média spécialisé dans le vin et le champagne, Margot Ducancel incarne l'alliance entre passion viticole et engagement environnemental. Pour la deuxième année consécutive, elle sera la maîtresse de cérémonie de l'événement et partagera ses convictions avec les finalistes et les lauréats du concours.

« *Millésime, c'est bien plus qu'un concours : c'est un laboratoire d'idées où vignerons, coopératives et start-ups prouvent qu'on peut produire autrement sans renoncer à la qualité. J'ai hâte de découvrir les projets rhodaniens et de partager cette énergie positive avec toute la filière !* » – Margot Ducancel



Les dates clés du concours

- **Ouverture des inscriptions** : du lundi 2 février au lundi 6 avril
- **Réunion du jury** : le jeudi 28 mai
- **Vote du public** : du jeudi 11 juin au mardi 23 juin
- **Remise des prix** : le 2 juillet à Avignon, dans les locaux du Syndicat général des vignerons des Côtes du Rhône

Inscriptions jusqu'au 6 avril sur le site

[Lien d'inscription](#)

À propos d'Adelphe

Société de services agréée par l'État, filiale de Citeo, Adelphe est un éco-organisme dont la mission est de réduire l'impact environnemental des emballages ; il est particulièrement actif sur les filières des vins et spiritueux, des métiers de bouche et de la santé. Grâce à l'éco-contribution versée par les acteurs économiques de ces secteurs, Adelphe conseille les entreprises pour que leurs emballages soient réduits-réemployés-recyclés, finance les collectivités locales pour les collecter et les trier, et sensibilise ses publics sur les bonnes pratiques et les bons gestes à adopter. En 2025, plus de 45 000 entreprises adhèrent à Adelphe et mobilisent environ 100 millions d'euros pour développer ce modèle circulaire,

¹ Vignobles AOC de la Vallée du Rhône, Chiffres clés 2024

contribuer à la décarbonation de l'économie et ainsi préserver l'environnement et la biodiversité.

Site internet : www.adelphe.fr



Contacts presse

Louise Aelbrecht / Coline Hondermarck
adelphe@monet-rp.com – 07 78 90 67 68

